Bulletin Municipal



www.ville-mandres-les-roses.fr

Semestriel N°103 NOVEMBRE 2019















RETOUR EN IMAGES	4 à 9
ZOOM SUR	10 À 11
ACTUALITÉ	12 À 15
CULTURE	16 À 17
ENFANCE	18
CCAS	19
ASSOCIATIONS	20 À 23
TRIBUNE LIBRE	24
AFFAIRES GÉNÉRALES	25
ADRESSES UTILES	26
AGENDA	27



Bulletin municipal officiel n°103 de Mandres-les-Roses Hôtel de Ville • Tél. : 01 45 98 88 34 • Fax : 01 45 98 74 72

www.ville-mandres-les-roses.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Perrault

Documentation : Service Communication Contact publicité : 01 45 98 66 06 ou communication@ville-mandres-les-roses.fr

Crédits Photos : AFCM

(Association Foto Contraste de Mandres) Conception : Emendo 01 60 88 89 35 Impression : Desbouis Gresil Imprimeur



CHERS MANDRIONS,

L'année 2020 sera celle des élections municipales. Aussi, tenu par le devoir de réserve dans le cadre du bulletin municipal, je m'en tiendrai donc à ces quelques lignes.

Je souhaiterais remercier bien sincèrement toutes celles et ceux qui s'impliquent dans la vie du village, élus municipaux, employés communaux, bénévoles des associations, et aussi chacune et chacun d'entre vous pour la confiance qu'ils m'ont manifestée.

Rendre notre Commune accueillante et permettre à chacun de s'y sentir bien, c'est en effet l'affaire de tous.

Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année pour vous et vos familles.

Bien à vous, **Le Maire Jean-Claude Perrault**



RETOUR EN IMAGES

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL POUR ANIMER LA COLLECTE DE DONS EN FAVEUR DE LA FERME DE MONSIEUR

Le samedi 11 mai dernier, la Ville a organisé un événement destiné à tous les Mandrions. Un jeu de piste à l'intérieur de la Ferme de Monsieur a été créé spécialement pour l'occasion. Il a permis aux joueurs de s'amuser en apprenant l'histoire des lieux et en découvrant ses recoins.

Un grand merci à tous les complices qui ont permis la réalisation de ce jeu : le personnel communal, le Cyber Club, l'Aïkido club, l'AMAP des Roses et le club de billard, qui ont tous proposés des défis originaux aux participants.















L'après-midi s'est poursuivi par une conférence sur l'histoire de la Ferme, donnée par Madame Claude CUIRLETTI, ancienne Présidente des Amis de Mandres, que la Ville remercie chaleureusement. Le public a également pu apprécier l'exposition présentée sur le même thème, et le cocktail qui a clôturé l'événement.

COMMÉMORATION DU 6 JUIN 1944 À L'ÉCOLE DES CHARMILLES

L'école élémentaire et les associations locales d'anciens combattants (l'ACPG-CATM, la FNACA et l'UNC) ont œuvré ensemble pour commémorer le débarquement de Normandie. Monsieur le Maire Jean-Claude PERRAULT et de Monsieur le Député Laurent SAINT-MARTIN étaient présents pour assister à cette belle cérémonie.



JOUR DE FÊTE

Pour cette 3e édition de Jour de Fête, les Mandrions ont pu apprécier deux spectacles pleins d'humour et de bonne humeur : Le Conte Abracadabrant des Batteurs de Pavés, et le Cirque Démocratique de la Belgique de Paul & Freddy. Des moments de joie et de folie partagés sous un beau soleil!











LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Cette journée a permis aux Mandrions de venir rencontrer les nombreuses associations locales dans la cour de la Ferme de Monsieur et de profiter des activités proposées (tour de poneys, petit train et structures gonflables) dans une ambiance joviale rythmée par des animations variées!





Un grand merci à tous les bénévoles des associations pour leur implication dans la vie locale.



Encore bravo aux bacheliers 2019, récompensés par la Ville.

DES COURSES CARITATIVES À MANDRES-LES-ROSES

Les 10 et 11 octobre, les écoliers ont couru afin de récolter des fonds pour l'association ELA (L'Association européenne contre les leucodystrophies), en collaboration avec l'USEP.







Pour la 2^{de} année consécutive, une course citoyenne a été organisée par les élèves du collège du Fort de Sucy-en-Brie et leurs professeurs en partenariat avec les Restos du Cœur. les PEP75 et la Ville de Mandres-les-Roses. C'est donc dans la bonne humeur que le 15 octobre dernier, les Mandrions de tout âge ont été invités à courir 2 024 mètres dans le parc des PEP 75 situé au 8 allée du 8 mai 1945. Le lendemain. c'était au tour des enfants des accueils de loisirs de parcourir cette



UN LANCEMENT DE SAISON CULTURELLE ET FESTIVE ROYAL

distance.



Le 12 octobre dernier, la saison culturelle et festive débutait avec le spectacle « The King of the Kingdom » de la compagnie Bruitquicourt. Un spectacle drôle et décalé pour un lancement de saison pas comme les autres!







INAUGURATION: UN ESPACE ALAIN JOSSE

Le dimanche 13 octobre dernier, une plaque à la mémoire d'Alain JOSSE, ancien président du SIARV (devenu SyAGE), a été inaugurée sur les bords de l'Yerres en présence notamment de Monsieur Patrice SALVAUDON, ancien vice-président du SyAGE, et de Monsieur Alain TRAONOUEZ, maire adjoint de Mandres-les-Roses, afin de rappeler son rôle majeur en faveur de l'assainissement séparatif, de la lutte contre les crues et de l'aménagement des bords de rivière.



DU TANGO ET DE L'HUMOUR AVEC MARIA DOLORES Y AMAPOLA QUARTET





Le 15 novembre dernier, la diva burlesque Maria Dolores et l'Amapola Quartet ont envoûté le public entre musique latine et délires fantasques. Un spectacle drôlissime et

Un spectacle drôlissime et original pour des spectateurs conquis.

Merci à au centre culturel La Rue d'avoir accueilli cet événement de la saison culturelle et festive municipale.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La Chorale Polyvoce, les associations d'anciens combattants, l'école des Charmilles, la Municipalité et le Député ont oeuvré ensemble pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale : les chants, les lectures de lettres de poilus et les discours prononcés ont rendu un hommage fort aux morts pour la France



REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL



La commémoration était suivie d'une cérémonie de remise des médailles du travail aux Mandrions et d'un pot de l'amitié.

POINT SUR LES TRAVAUX

L'ÉCOLE MATERNELLE

Durant l'été, les services techniques se sont concentrés sur des travaux d'aménagement en faveur de l'école maternelle :



Réfection de la peinture du préau.



Remplacement des portes en bois par des portes en aluminium.



Mise en place d'un système d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté des personnes) avec un déclencheur dans chaque classe, un au centre de loisirs et un dans le bureau de la directrice. Ce système fait retentir une alarme sonore différente de celle de l'alarme incendie.



Remplacement des stores.

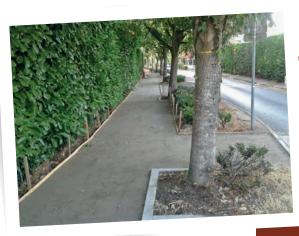


Réfection des toilettes (peinture, plafond et parois de séparation).



Aménagement d'un nouveau dortoir.

RÉALISÉS DERNIÈREMENT



Réfection du trottoir de la rue René Thibault



Des allées refaites et des bancs installés derrière l'école maternelle.

DES TRAVAUX
DE VOIERIE:

Signalement des bouches à incendie.



Réfection des barrières sur la place Charles De Gaulle et à ses abords.

LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LEDS CONTINUE

Comme annoncé dans les derniers bulletins municipaux, l'éclairage public de la ville est progressivement remplacé par des ampoules leds, plus écologiques et économiques. Voici les secteurs qui ont été concernés ces six derniers mois :

- Rue Claude Duval
- Allée Gustave Durassie
- Allée Pierre de Mandres
- Allée du mur d'Orléans
- Rue Henriette Fougasse
- Allée du Paradis
- Allée Saint-Martin
- Chemin de la Messe





COLLÈGE SIMONE VEIL : L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PROVISOIRE OUVRIRA SES PORTES LE 6 JANVIER 2020

Le collège, dont la construction, l'entretien et l'équipement relève du Département a été fermé le 1^{er} février dernier par principe de précaution suite à la détection de défaillances structurelles.

Comme expliqué dans le dernier bulletin municipal, le Département (en charge des collèges), l'Education Nationale, et la Commune de Mandres-les-Roses, avaient travaillé ensemble pour assurer la scolarité des collégiens dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, dès le 11 mars dernier, ils avaient pu reprendre les cours : les classes de la 5° à la 3° avaient été réparties dans les collèges les plus proches (Villecresnes et Santeny), tandis que les classes de 6° avaient été accueillies dans le bâtiment de l'ancienne école Charles de Gaulle et dans le restaurant scolaire de l'école élémentaire pour le temps des repas.

Aboutissement d'un véritable dialogue entre toutes les parties concernées, cette organisation transitoire arrive bientôt à son terme. En effet, un collège provisoire est actuellement en construction et ouvrira ses portes le 6 janvier 2020.

Les premiers préfabriqués sont arrivés à la mi-septembre. Au total, neuf bâtiments modulaires seront installés pour créer cet établissement. Selon les informations du Département du Val-de-Marne, le collège provisoire sera composé de quinze salles de cours, quatre salles de sciences, deux salles de technologie, une salle d'arts plastiques et une salle de musique. À l'extérieur, un préau et une coursive compléteront cet équipement qui permettra aux collégiens mandrions de reprendre leur scolarité dans leur Commune.

Il s'agit là d'une avancée considérable. Néanmoins, la Municipalité a été sensibilisée au fait que cet ensemble ne prévoit pas de structure pour la pratique sportive, contraignant ainsi à des déplacements dans les villes voisines. Aussi, le Département a été sollicité pour que la Ville, en concertation avec les différentes parties puissent reconsidérer ce point.

UNE POLICE INTERCOMMUNALE POUR MANDRES-LES-ROSES ET SANTENY

À partir du 2 janvier 2020, la Police Municipale pluricommunale de Mandres-les-Roses et Santeny sera opérationnelle.

Ce nouveau service est le fruit d'une réflexion partagée entre Monsieur Jean-Claude PERRAULT, Maire de Mandres-les-Roses, et Monsieur Jean-Claude GENDRONNEAU, Maire de Santeny, désireux de mutualiser les moyens de leur Commune afin d'offrir à la population la police de proximité souhaitée. Depuis le 1er juillet 2019, ce service est en construction. Le Chef de service principal de deuxième classe Francis CLAUSMANN se charge de sa mise en place, tant en terme administratif qu'en terme de moyens opérationnels. Concrètement, le service sera composé de quatre policiers municipaux formés et habilités. Le poste principal sera situé au 2 rue de la Fontaine à Santeny. Équipés de deux véhicules sérigraphiés et de quatre VTT électriques, pourvus d'équipements permettant le contrôle de la vitesse et de l'alcoolémie, ainsi que de moyens de défense, ces policiers seront en action sur les deux communes.

Ce dispositif vient renforcer la présence des agents de surveillance de la voie publique dont les pouvoirs de police sont



policiers municipaux seront d'assurer la sûreté, la tranquillité, la salubrité publique, la protection des personnes et des biens, tout en assurant le respect des arrêtés municipaux. Ces policiers, primo intervenants, travailleront ainsi en collaboration avec les services étatiques de la Police Nationale, afin d'apporter à la population un réel sentiment de sécurité.



Les coordonnées du bureau de police seront prochainement communiquées.

CIVISME

QUELQUES RAPPELS POUR GARDER NOTRE VILLE PROPRE



RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES

La Ville rappelle que cette incivilité est punie de 65€ d'amende.

Prochainement, de nouveaux points de distribution de sac à déjections canines seront installés sur la Commune.



ENTRETENIR LES ABORDS DE SON HABITATION

Chaque habitant est responsable des abords de son habitation : haies, clôture, trottoir.

Pour le confort et la sécurité de tous, pensez notamment à nettoyer votre trottoir des feuilles mortes et de la neige qui peuvent le recouvrir.



GÉRER CORRECTEMENT SES ENCOMBRANTS

La Ville rappelle que la déchetterie la plus proche à disposition des Mandrions se situe à Varennes-Jarcy. L'accès y est gratuit pour les particuliers, sur inscription. Pour cela, il faut se munir d'une copie de la carte grise de son véhicule et d'un justificatif de domicile.

L'inscription peut être réalisée en ligne, sur le site internet du SIVOM : https://www.sivom.com/

NOTRE BOUCHER PART À LA RETRAITE



Après 16 années d'activité à Mandres-les-Roses, la boucherie-traiteur Le Trio Gourmand a fermé ses portes le 26 octobre.

Son gérant, Dominique PRUDHOMME, avait fait de ce commerce de proximité une petite institution. À l'heure de son départ en retraite, la Ville peut saluer son savoir-faire.

Dominique savait sélectionner des produits de qualité pour le plus grand plaisir des gourmets : « la qualité avec le prix » avait-il l'habitude de dire à sa clientèle. Ses clients se souviendront de sa jovialité, de sa bonhommie, comme de sa capacité à exprimer sa forte personnalité. Sans oublier le sourire de Marie qui l'assistait à la caisse le samedi.

La Ville remercie Dominique PRUDHOMME pour ces 16 ans de bons et loyaux services et lui souhaite une heureuse retraite.

LE « TRIO GOURMAND » DEVIENT LA « BOUCHERIE FLORIAN »

Depuis le jeudi 31 octobre, les clients ont pu rencontrer Michel, Florian et William (dans l'ordre d'apparition de la photo ci-contre) derrière le comptoir de cette nouvelle boucherie-traiteur flexitarienne et écoresponsable.

Flexitarienne car Florian, le patron, travaille exclusivement avec des éleveurs qu'il connait et en circuit court. Le but est donc de faire manger moins de viande, mais de meilleure qualité, avec un type d'élevage et d'abattage plus respectueux des animaux. Ecoresponsable, car ce circuit court réduit les intermédiaires, mais aussi parce que tout est pensé pour produire le moins de déchet possible : barquette et papier d'emballage en matière recyclée, éclairage en leds, réfrigérateur basse consommation. Les clients peuvent même venir avec leur propre contenant.

La boucherie-traiteur sera ouverte tous les jours de la semaine, le samedi en continu, ainsi que le dimanche matin.



UN PETIT MANDRION VOUS RAPPELLE QUE LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SONT INTERDITS



Avant l'été, un petit garçon a écrit à Monsieur le Maire pour raconter la triste histoire de la perte de son chat, due à « des produits toxiques que les voisins mettent dans leur jardin ».

Cette histoire doit rappeler à chacun que les produits chimiques sont dangereux et qu'ils ne doivent pas être laissés à la portée de tous, mais surtout que les produits phytosanitaires sont interdits à la vente, l'usage et à la détention pour les particuliers depuis le 1er janvier dernier (loi Labbé). Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui est passible de lourdes sanctions : jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 150 000€ d'amende.

Pour une planète propre et des individus en bonne santé, pensez aux alternatives : technique de paillage, produits écologiques, etc.





COLLECTE DE DONS POUR LA FERME DE MONSIEUR : IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER !

La collecte de dons pour la restauration de la Ferme de Monsieur débutée en mai dernier s'achèvera le 31 décembre. La Ville remercie d'ores et déjà tous les habitants qui ont eu à cœur de soutenir cette initiative de sauvegarde de notre patrimoine local.

Plus de 15 000€ ont été récoltés pour la restauration de la Ferme de Monsieur grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine et de la Mission Stéphane Berne, qui ajoute à la somme récoltée une subvention de 30 000€.

Le premier objectif de la collecte (15000€) a été atteint. Celle-ci devait s'achever au

31 mai dernier, mais suite à l'incendie subi par Notre-Dame de Paris et au lancement de la souscription nationale au profit de sa reconstruction, la Fondation du Patrimoine, la Mission Stéphane Bern et le ministère de la Culture ont pris la décision de reporter la date de fin des collectes des projets de restauration au 31 décembre 2019.



UN SPECTACLE AU PROFIT DE LA COLLECTE LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE AVEC «LES OISEAUX», DE LA COMPAGNIE BAS LES PATTES

Le dimanche 15 décembre à 17h, un spectacle de théâtre de marionnettes et de jeux d'ombres sera présenté au profit de la Ferme de Monsieur en salle d'Orléans. La Compagnie Bas les Pattes jouera « Les Oiseaux » d'après Aristophane :

«Persuasif et Espérance, deux athéniens, lassés de la vie citadine et de ses contraintes administratives se réfugient au royaume des oiseaux. Les oiseaux font quelques difficultés pour les accepter parmi eux, mais Persuasif va les convaincre de leur puissance, et les oiseaux construisent une ville qui s'interpose entre les hommes et les dieux... Comme les autres pièces d'Aristophane, cette fable sur l'immigration et la prise de pouvoir franchit la barrière des siècles et nous parle de sujets toujours brûlants. »

L'intégralité de la billetterie sera reversée à la collecte de dons.

TARIFS

8€, plein tarif, 5€, tarif réduit (-18 ans et autres bénéficiaires à définir)
3€ pour les moins de 12 ans.

FAIRE UN DON



POUR LA RESTAURATION DE LA FERME DE MONSIEUR

Vous pouvez participer à cette collecte jusqu'au 31 décembre : https://soutenir. fondation-patrimoine.org/projects/ferme-de-monsieur-a-mandres-les-roses-fr; ou en remplissant le bon de souscription disponible en Mairie.

Pour rappel, le don est déductible des impôts à 66% pour les particuliers, et 60% pour les entreprises.

Par exemple, un don de 50€ d'un particulier sera défiscalisé à hauteur de 33€ et représentera ainsi un coût réel de 17€.

Chacun peut ainsi contribuer à la sauvegarde de la Ferme de Monsieur en fonction de ses capacités.

LE PÈRE-NOËL EST EN AVANCE

À MANDRES-LES-ROSES!

Le dimanche 8 décembre prochain, la ville vous invite à ses festivités de Noël.

Comme les années précédentes, le « Noël des Mandrions » proposera des activités et des jeux de 10h à 18h dans le gymnase Georges Vibert : structures gonflables, circuit petites voitures, jeux en bois, ateliers manuels avec les animateurs des accueils de loisirs, et visite du Père-Noël. Le chocolat chaud sera même offert aux gourmands. À 18h, un départ en cortège avec le Père-Noël mènera à la rue Pasteur d'où sera tiré le spectacle pyrotechnique « Sapin féérique ».



Vos participations sont attendues!

LA SAISON CULTURELLE 2019-2020 VOUS INVITE À EXPRIMER VOTRE ÂME D'ARTISTE

UNE SOIRÉE « JEUNES TALENTS » POUR LES MOINS DE 25 ANS.

À l'occasion du « weekend voix » des 17 et 18 janvier 2020, la Ville invite les jeunes artistes locaux à monter sur scène lors d'un tremplin musical le vendredi 17 janvier 2020 à 20h30 en salle d'Orléans.

Vous avez moins de 25 ans ? Vous chantez seul(e) ou dans un groupe ? Venez faire le show ! Pour cela, il suffit de contacter le service culturel pour vous inscrire :

communication@ville-mandres-les-roses.fr

Le groupe ou l'artiste le plus plébiscité sera invité à jouer sur l'événement « Jour de Fête », le dimanche 21 juin 2020 au le Parc Beauséjour.





6^E ÉDITION DU PRINTEMPS DES POÈTES

Pour sa 6° édition mandrionne, le Printemps des Poètes aura pour thème « le courage ».

Nous espérons qu'il vous inspirera, car comme chaque année, nous exposerons les poèmes reçus et inviterons ses auteurs à les lire si le cœur leur en dit. Tous les poètes sont les bienvenus pour participer à cet événement, qui sera ouvert par le spectacle de danse « With » de la compagnie Lève un peu les bras.

Envoyez vos poèmes avant le 3 mars 2020 à l'adresse : communication@ville-mandres-les-roses.fr

TOUS À VOS CAMÉRAS POUR REGARDE ICI,

UN FESTIVAL QUI MÊLE 7^E ART ET CONSCIENCE CITOYENNE

Le samedi 17 mai prochain se tiendra à La Rue, partenaire de l'événement, la première édition du mini festival **Regarde ici**, initié par la Ville de Mandres-les-Roses.

Ce projet est né d'une volonté d'inclure la vidéo dans la saison culturelle municipale, et de mettre en lumière notre territoire et ceux qui le compose. Ainsi, **Regarde ici** incite les habitants de tous âges à découvrir, en tant qu'apprenti cinéaste ou spectateur, les atouts matériels et humains de notre territoire lors d'une soirée projection et débat.

Vous connaissez des projets, des lieux, des initiatives locales (à Mandres-les-Roses et ses environs) que vous souhaitez valoriser à travers la vidéo ? À vos smartphone et caméra!

Cet événement participatif proposera une soirée de visionnage et de débat autour d'une sélection d'une dizaine de courtes vidéos.

Tout le monde peut participer en réalisant un court métrage de 3 minutes maximum et en se pré-inscrivant avant le 31 janvier 2019.

Un jury de professionnels sélectionnera les courts-métrages sur les critères de qualité artistique, de pertinence du propos et d'originalité. Trois prix seront décernés : celui de la créativité, celui de la citoyenneté, et celui du public.





Plus d'informations sur le site internet de la ville : www.ville-mandres-les-roses.fr Pré-inscription : communication@ville-mandres-les-roses.fr

LE MÉDIABUS EST ARRIVÉ À MANDRES-LES-ROSES

Le mercredi 16 octobre dernier, le médiabus (médiathèque mobile de GPSEA) a fait son premier arrêt à Mandres-les-Roses, dans la cour de la Ferme de Monsieur, accompagné de l'Orchestre d'Ile-de-France (l'ONDIF). Vous retrouverez le médiabus au même endroit un mercredi sur deux, de 14h à 18h, avec à son bord, du personnel qualifié et près de 2 040 documents à destination des adultes comme des enfants.

L'inscription est gratuite pour tous les habitants des communes de GPSEA. Pour vous inscrire, il suffit d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile, de travail ou scolarité de moins de 3 mois.

Ce service s'installe en complémentarité de la bibliothèque, gérée par une équipe de bénévoles, qui reste ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30; le vendredi de 16h30 à 19h30; et la samedi de 10h à 12h30.







UNE SUPERBE FÊTE DE LA JEUNESSE MALGRÉ LA CHALEUR

Malgré le pic de grosse chaleur, de nombreuses familles ont répondu présentes lors de la fête de la jeunesse organisée par les animateurs de la Commune. Comme chaque année, la Caisse des Ecoles a offert un goûter aux enfants et à tenu la buvette permettant à tous de se désaltérer et de se restaurer. Pour clôturer cette journée, de nombreux lots ont été distribués aux heureux chanceux lors du tirage de la tombola.

Pour la première fois, les récompenses de fin d'année offertes par la Caisse des Ecoles ont été remises aux enfants de classe de Grande Section et de CM2 lors de cette journée.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE



La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, puisqu'une ouverture de classe a été prononcée à l'école maternelle avant le jour de la rentrée.

Les aménagements et la répartition des élèves ont ainsi pu s'effectuer sereinement.





INSTRUCTION OBLIGATOIRE À PARTIR DE 3 ANS ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La loi pour une École de confiance a été promulguée au Journal Officiel, le 28 juillet dernier. Dans son article 11, elle précise l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans afin de lutter contre les inégalités.

Cette loi a eu pour conséquence d'accueillir en journée complète tous les enfants de 3 ans. La Commune a ainsi dû installer un deuxième dortoir pour accueillir l'ensemble des 68 élèves de Petite Section.

Cet aménagement a nécessité de revoir l'organisation des locaux de l'école et des accueils de loisirs. Une dépense exceptionnelle de 1 300€ a ainsi été allouée à l'école pour acquérir du matériel pour le nouveau dortoir (lits, linge...).



RÉSERVATION AUX ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Le service Enfance-Jeunesse-Population rappelle aux parents que les réservations et annulations aux différentes activités péri et extrascolaires doivent être effectuées sur le portail famille via le site de la ville (www. ville-mandres-les-roses.fr), à condition d'être dans les délais. Les règles de réservation et d'annulation sont à votre disposition rubrique « conditions de réservation ». Vos identifiant et mot de passe vous sont transmis par le service Enfance-Jeunesse-Population.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service à l'adresse suivante :

service.enfance@ville-mandres-les-roses.fr ou au 01 45 98 88 34.

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

DE NOMBREUX ATELIERS ADAPTÉS AUX SÉNIORS

Ces derniers mois, le CCAS a proposé de nombreux cycles d'ateliers destinés à sensibiliser les séniors sur des sujets variés comme le numérique ou la santé. Ainsi, des ateliers de cuisine « bouchées doubles » ont déjà eu lieu, et les ateliers d'initiation à la tablette numérique, de stimulation de la mémoire, et de travail de l' équilibre sont en cours de réalisation.







UNE SORTIE DÉCOUVERTE À PROVINS

Petit déjeuner d'accueil, balade commentée en petit train dans le village, déjeuner au restaurant «Thibault de Champagne », spectacle « La légende des chevaliers » retraçant l'histoire de Provins à travers le personnage de Thibaud IV de Champagne et de la rose de Provins : malgré une météo maussade, les participants ont apprécié cette agréable journée!





RAPPEL: BONS DE CHAUFFAGE

Sous condition de ressources, à partir de 68 ans, le CCAS octroie des « bons chauffage ». Le montant de l'aide dépend du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018.

SÉNIORS

Pour demander cette aide et connaître le montant qui vous sera accordé, merci de vous rendre au CCAS entre le 15 décembre 2019 et le 31 janvier 2020, munis de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, de toutes vos factures de chauffage (électricité, gaz, fuel, bois) de l'année.

UNE AIDE DU DÉPARTEMENT

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Département du Val-de-Marne propose une aide financière pour soutenir ses habitants non imposables à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce coup de pouce nommé « aide Val-de-Marne Solidarité », anciennement connu sous le nom « chèque solidarité » , peut varier de 30€ à 60€ suivant le nombre de personne qui compose votre foyer. Pour percevoir cette aide, il faudra fournir votre avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018) et un RIB.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en ligne, ou par courrier en demandant le formulaire à l'accueil du CCAS.



DES ASSISTANTES MATERNELLES IMPLIQUÉES À L'A.M.I.A

Le samedi 29 juin dernier, les assistantes maternelles de l'association AMIA recevaient les familles des enfants à la Ferme de Monsieur pour leur fête de fin d'année. Le beau temps a permis de présenter dans la cour le spectacle de comptines avec gestes que tous les petits avaient appris durant l'année. Une balade à dos de poneys ou en calèche a ensuite été proposée aux enfants, suivi d'un goûter à partager. Une rencontre qui révèle la motivation des assistantes maternelles et leur engagement auprès des familles. Les prochaines animations auront lieu pour Halloween et Noël.



LE CYBER-ESP@CE AU SERVICE DES MANDRIONS

L'association recoit de nombreuses nouvelles demandes d'adhésion dans le but de s'initier à l'informatique. Cela s'explique par la place croissante du numérique dans notre quotidien (Impôts, Doctolib, cartes grises, etc...). Afin de répondre à cette demande, le Cyber-Esp@ce a mis en place une session dédiée exclusivement aux personnes débutantes en informatique, chaque mardi après-midi depuis octobre 2019. L'inscription à cette session est possible tout au long de l'année. Une fois les notions de base acquises, les inscrits pourront accéder en cours d'année à des sessions dédiées à des thèmes plus spécifiques (bureautique, accès internet, etc) en fonction des places disponibles.





Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet du Cyber Esp@ce: https://cybermandres.blog4ever.com ou téléphoner au 06 08 43 70 59.

19^E PARIS-BREST-PARIS RANDONNEUR POUR LE VÉI O CLUB DE LA RÉGION DE MANDRES

Six mandrions dont 2 féminines, ont participé au 19° Paris-Brest-Paris Randonneur, organisé du 18 au 22 août 2019 par l'Audax Club Parisien.

Ce brevet est l'héritier de la mythique course créée par Henri DESGRANGES et gagnée par Charles TERRONT en 1891. Depuis 1956, les randonneurs ont repris le flambeau et cette épreuve se déroule sans classement.

Le seul but visé par les participants est d'obtenir le brevet attestant qu'ils ont parcouru les 1 220 km (représentant plus de 11 000 m de dénivelée) en moins de 90 heures. Pour ce faire, les participants doivent rouler jour et nuit et ne dormir qu'une poignée d'heures, la participation étant conditionnée par la réussite préalable de brevets qualificatifs de 200, 300, 400 et 600 km.

La renommée internationale de ce brevet, organisé tous les 4 ans, a attiré cette année 6 400 participants dont plus de 75 % d'étrangers, représentant 64 nations.

Six membres du V.C.R Mandres ont participé à cette aventure. Ils ont vu des cyclistes endormis partout, sur la route, sur les trottoirs, dans les prés et les bois, sur les bancs et les tables. Ils ont parlé avec des allemands, des chinois,

des brésiliens... et tous se sont compris puisque leur but et surtout leurs douleurs étaient les mêmes!

Ils n'oublieront pas la chaleur de l'accueil, la disponibilité et la gentillesse de tous les bénévoles.

Blessés ou épuisés, Isabelle CAMACHO, Marie-Christine FRANCESCON, André BIGNARD et Alain ORSET ont été malheureusement contraints à l'abandon.

En revanche, Daniel BRAY a réussi son 3º Paris-Brest-Paris en 89 heures et Gérard CLAUDON a validé son 8° en 88 heures.

Toutes nos félicitations aux courageux participants.



ENCORE UNE BELLE SAISON POUR LE MODÈLE AIR

CLUB DE MANDRES

La saison 2018-2019 a été marquée par de belles réussites sportives pour le Modèle Air Club de Mandres, malgré les difficultés rencontrées suite à la fermeture du gymnase La Fraizière début 2019, qui était un terrain d'entraînement idéal pour le vol libre d'intérieur.

Mais grâce à la solidarité associative du Tennis Club de Villecresnes, qui a généreusement prêté leurs installations, les membres du Modèle Air Club ont pu préparer leurs championnats.

La période des championnats en vol libre d'intérieur a commencé début juin : deux membres du club ont fait le déplacement en République Tchèque pour représenter la France au Championnat d'Europe (l'équipe de France comptant trois membres du MAC de Mandres). Didier Barberis a fini 10°, Thierry Marilier 22° en individuel, et 6es par équipe.

Fin juin, le club s'est déplacé aux Championnats de France qui se tenaient à Orléans. Sur les six membres du club (dont deux cadets) qui avaient réussi à se sélectionner, cinq sont repartis avec des médailles : trois en or et deux en argent. Côté jeunes, Eva Ghesquière a brillé en Micro 35 Cadet en remportant le titre de Championne de France haut la main, et Antoine Sylvain n'a pas démérité avec sa 7e place. Côté adultes, Nicolas Brouant, qui en plus de coacher les jeunes durant les championnats et d'être leur moniteur tous les samedis pour les séances de construction des avions, a remporté le titre de Champion de France en Micro 35 Senior. Quant à Didier Barberis, Thierry Marilier et Yannick Grangé, ils ont également brillé en terminant respectivement 1er et 2e dans la catégorie internationale F1D, et 2e dans la catégorie semi internationale F1L.

Pour le vol libre d'extérieur. six des membres de l'association sélectionnés pour les Championnats de France qui se sont déroulés miaoût à côté de Nancy. Malgré des conditions météo assez difficiles, le club peut se féliciter avec de beaux résultats : Arnaud Vicente obtient une très belle médaille de bronze en Planeur National. suivi par Clara Seillan (6ème), et Karine Villenfin (9ème). Dans la catégorie Planeur international F1A, Jean Godinho et Didier Echivard sont arrivés respectivement 7° et 12°. Enfin, Didier Barberis a obtenu la 7^e place dans la catégorie internationale avion à moteur à caoutchouc F1B.



Le Modèle Air Club entame une saison 2019-2020 qui s'annonce compliquée pour son activité de vol libre d'intérieur à cause de l'indisponibilité du Gymnase La Fraizière. L'association est toujours à la recherche d'un nouveau site pour pouvoir maintenir ses entrainements et organiser des compétitions. Toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas à contacter le Modèle Air Club:

mac.mandres@outlook.fr.

NOUVEAU: TONUS GYMNASTIQUE PROPOSE DE VOUS INITIER À LA SOPHROLOGIE

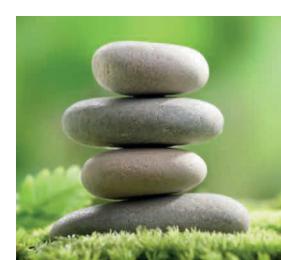
Le terme sophrologie, inspiré du grec ancien (*sôs : harmonieux; phren : l'esprit; logos : science), signifie étude de l'harmonisation de la conscience.

La sophrologie est notamment utilisée pour lutter contre le stress, apprendre à gérer ses émotions, ou encore développer la confiance en soi.

Tonus Gymnastique invite Nathalie GASPAR, Diplômée de l'Ecole Supérieure de Sophrologie Appliquée Paris/Vincennes ESSA, à animer cinq ateliers du 5 novembre au 3 décembre 2019 (il est encore temps de participer à l'atelier du mardi 3 décembre) en salle André Ravier, lors desguels les thèmes du sommeil, du lâcher prise ou encore de la nutrition sont abordés.



Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'association : 06 08 53 10 87 / brigitte.bernard59@orange.fr



ASSOCIATIONS

LE JOURNAL DE MANDRES LES ROSES - NOVEMBRE 2019 - N°103



AVEC L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGE 94, CUI TIVFZ-VOUS TOUTE I 'ANNÉF!

L'association UIA 94 propose des conférences sur des sujets aussi variés que passionnants sur le Plateau Briard et ce tout au long de l'année. Toutes les conférences sont gratuites pour les adhérents et coûtent 5€ aux auditeurs libres.

Voici le programme des conférences de cette fin d'année :

 vendredi 29 novembre 2019 à 14h30 : François Legendre, professeur d'histoire de l'art, présentera « Federico Fellini ». Lieu : Atelier Barbara à Limeil-Brévannes.

- vendredi 6 décembre 2019 à 14h30: Sylvain Bouley présentera « Retour sur 50 ans d'exploration de la lune ». Lieu: cinéma le Forum de Boissy-St-Léger.
- vendredi 20 décembre 2019 à 14h30 : Marc Soleranski, conférencier national, présentera « Henri Matisse ». Lieu : cinéma le Forum de Boissy-St-Léger.

Retrouvez toutes les conférences à venir sur le site internet de l'association : www.uia94.fr ; ou dans les pages « Agenda associatif » du livret de saison culturelle et festive municipale 2019-2020.

DES ATELIERS CRÉATIFS ET DE L'ÉVEIL MUSICAL AVEC INFINI D'ARTS

Depuis la rentrée, l'association propose de nouvelles activités aux Mandrions. Ainsi, les adultes et les enfants à partir de 8 ans peuvent se retrouver au sein d'ateliers mensuels créatifs et originaux, tandis que les tout-petits (de 5 à 6 ans) peuvent s'initier à la musique, aux rythmes et aux instruments de manière ludique lors des ateliers hebdomadaires d'éveil musical.

- Ateliers créatifs tout public : un samedi par mois à 14h salle Barras (Parc Beauséjour).
- Ateliers éveil musical 5-6 ans : tous les mercredis à 15h salle BernardThoreau (Ferme de Monsieur).



Plus d'infos et inscription obligatoire sur le site internet www.infinidarts.wordpress. com ou infinidarts@gmail.com



LE CLUB PHOTO DE MANDRES (AFCM) EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT

Les passionnés de photo qu'ils soient amateurs ou confirmés, sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'AFCM (Association foto contraste de Mandres). Le nombre d'adhérents a augmenté de manière exponentielle pour doubler les effectifs du club en quatre ans. L'association accueille des photographes de tous niveaux et propose des formations théoriques et pratiques sur tous types de boîtiers ainsi que sur les principaux logiciels de retouche photo (Photoshop et Lightroom). Ces cours de tous niveaux, aux nombres de douze, sont dispensés par un photographe professionnel.

Une pratique sur le terrain est également proposée avec l'encadrement d'animateurs expérimentés.

Le 3 octobre dernier par exemple, l'AFCM a emmené ses adhérents à l'Assemblée Nationale, pour une visite guidée exceptionnelle (photo ci-jointe).

De plus, l'association expose régulièrement les œuvres de ses adhérents avec le soutien de la Commune, comme les 9,10 et 11 novembre derniers en salle d'Orléans sur le thème «Les Animaux».

Vous trouverez toutes les informations et contacts concernant le club sur son site www.afcm-photo-mandres.fr





De g. à d.: Monsieur le Maire, Jean-Claude PERRAULT; Monsieur Georges FRISELLA, président de l'AFCM; Monsieur Yves THOREAU, adjoint au Maire; Monsieur le Député, Laurent SAINT-MARTIN; lors de l'exposition des 9, 10 et 11 novembre en salle d'Orléans.

RETOUR SUR LA FÊTE DES JARDINS OUVERTS ORGANISÉE PAR LES JARDINIERS DE BEAUSÉJOUR

À l'occasion de la Fête des Jardins Ouverts, initiée par la région lle-de-France, l'association Les Jardiniers de Beauséjour a proposé de belles festivités au Parc Beauséjour.

Cette manifestation, dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine culturel et naturel de la Région, a rencontré une fois encore un vif succès. Malgré une météo contrastée, près de 200 personnes se sont déplacées et ont pu profiter du parc et des animations proposées. Cette journée, qui était aussi l'occasion de fêter les 10 ans de l'association, a été rythmée par des ateliers créatifs, des spectacles, des expositions, du jardinage et des visites commentées. La participation des associations Mandr'Art, Les Croqueurs de Pommes

(association qui milite pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition), et du comédien Denis Parmain a été très appréciée.

Le verre de l'amitié a réuni tous ceux qui soutiennent cette journée, notamment Monsieur le Député Laurent SAINT-MARTIN, Monsieur le Conseiller Général Pierre-Jean GRAVELLE, Monsieur le Maire Jean-Claude PERRAULT, et les associations qui œuvrent pour la sauvegarde du patrimoine.













L'ASSOCIATION BOUTCHOUX FT MUI TISPORTS REND HOMMAGE À YANN RIBOUCHON. SON VICE-TRÉSORIER DISPARU

Salut Yann et merci,

Tu as été notre trésorier pointilleux et exigeant, tu as été notre Père-Noël taquin et encourageant, tu as été un bénévole présent et entourant. Et surtout, tu as été notre ami engagé auprès des Boutchoux, partageant nos valeurs de respect de l'autre et de dons de soi, alors KENAVO YANN.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.

TRIBUNE LIBRE

Agir avec vous pour Mandres les Roses





Mandres ensemble







Nous consacrons cette dernière tribune avant les prochaines élections municipales, pour revenir en quelques mots sur ce mandat qui s'achève.

Tout au long de ces six années, nous avons toujours été présents et actifs au sein des commissions municipales. Nous avons eu à cœur de travailler dans un esprit constructif et ouvert dans l'intérêt de tous les mandrions, face à une majorité dont les rangs se sont clairsemés. Nous avons œuvré pour que les dossiers qui nous étaient présentés répondent aux préoccupations et besoins des mandrions, et s'intègrent dans une stratégie globale d'évolution de notre commune. Nous défendons une vision de l'avenir que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre de mandrions et qui tienne compte de ce que nous allons laisser à nos enfants, car Mandres les Roses est le bien commun de tous. Nous avons mis en lumière les contradictions, les engagements oubliés, parfois le manque de mobilisation de l'équipe en place. Nous nous sommes souvent interrogés sur l'utilité de notre présence au conseil municipal, quand seuls les aspects techniques ou réglementaires des dossiers nous sont soumis alors que les décisions s'avèrent déjà prises. Nous sommes cependant pugnaces et continuons à nous investir pour Mandres les Roses.

L'avenir des terres agricoles, le commerce local, la qualité de notre habitat, le bien-être de notre jeunesse restent des défis à relever. D'autres sujets majeurs justifient notre engagement actuel et futur :

- le budget municipal pour qu'il soit au plus près des besoins réels de notre commune;
- les projets immobiliers prévus sur notre commune et particulièrement rue François Coppée;
- la sauvegarde de notre histoire avec ses cours et le parc Beauséjour ;
- l'équilibre entre le développement urbain et notre capacité à accueillir des habitants.

Nous sommes aussi attentifs au manque de moyen de nos associations sportives et culturelles afin qu'elles bénéficient d'installations correspondant à leurs besoins. Nous gardons un regard vigilant sur le collège Simone Veil et sa problématique de manque de structures pour une éducation physique de qualité. En ce qui concerne notre cadre de vie, nous nous impliquons pour trouver des solutions concrètes aux problèmes de circulation, de sécurité et nuisances diverses et pour que la croissance urbaine n'entraîne pas la disparition de nos espaces naturels.

Depuis janvier 2016, la commune bénéficie du soutien et des compétences du Grand Paris Sud-Est Avenir (GPSEA). Cela a permis entre autre de faire émerger des projets et études comme le relais d'assistantes maternelles, la médiathèque et le réaménagement de la place Charles de Gaulle. Mais le GPSEA participe également au financement de la création de la police municipale pluri-communale. Ce partenariat a insufflé une dynamique positive au travail municipal en apportant un regard neuf sur notre commune, dans le respect des attributions de chacun.

Etre toujours en alerte, travailler, défendre les intérêts de Mandres les Roses, réfléchir à la façon de pallier au mieux la baisse des dotations versées par l'Etat, voici notre fil rouge pour cette fin de mandat et cette année qui s'achève. Nous vous souhaitons d'ailleurs avec un peu d'avance, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Vous pouvez toujours compter sur nous.

Nous sommes à votre écoute.

Ecrivez-nous sur: nathquesdon@gmail.com

Stéphane Deysine – Eric Fernandez – Nathalie Guesdon – Carole Guilleminot - Cécile Sabatier

LE JOURNAL DE MANDRES LES ROSES - NOVEMBRE 2019 - N°103

ÉTAT CIVIL



AFFAIRES GÉNÉRALES

Tous nos vœux de bonheur à :

Mariages -

Marina DENISOT et John AFONSO, le 11 mai 2019 Dorothée BRESSON et Mathieu BOYER, le 4 mai 2019 Dominique BURBAN et Sébastien DEPIERRIS, le 1^{er} juin 2019 Angélique CARDOSO et Guillaume DOUTRELEAU, le 4 mai 2019

Amélie PETIT et Mickaël MELET, le 27 avril 2019 Stéphanie GONÇALVES et Antoine SABATIER, le 6 juillet 2019 Jakelin CHANG SACHNOWISKI et Ken RABIN, le 4 octobre 2019

Nous souhaitons la bienvenue à :

Naissances .

Constant LONGUEVILLE
le 8 janvier 2019
Timéo COLLET
le 10 avril 2019
Logan RIBEIRO
le 20 mai 2019
Sienna TOULET
le 12 juillet 2019
Janna THOMAS
le 20 juillet 2019

Adib BRITH
le 12 août 2019
Lucas MORAINVILLE
MANTECON
le 17 août 2019
Yanis HAIF-KHAIF
le 18 août 2019
Lyna LAURENT
le 19 août 2019

Ilyana MEDJAHED
le 21 août 2019
Dice DIMOUAMOUA
le 16 septembre 2019
Aloïs MOULIN
le 20 septembre 2019
Malaïka CAPRE
le 17 octobre2019
Haley ISIDORO CARREIRA
le 21 octobre 2019

Emna SANOGO MOHAMMAD le 26 octobre 2019

Chers parents, n'oubliez pas de nous retourner dûment complété le courrier d'autorisation de parution pour la naissance de votre enfant.



Décès .

AVRIL 2019

Liliane DESAINTFUSCIEN Cécile JAMOIS, veuve BASSEVILLE

MAI 2019

Josette CAENEN Marie CORNANT, veuve LEBELLOIS Jeannine VANDENAWEELE, veuve DREYFUS

Juin 2019

Jean LE BOLLOC'H Denise LEMÊME, veuve ROSSIGNOL Marc MONNERAYE Pierre PÉROCHON Jean-Claude TOURTELLIER **JUILLET 2019**

Michel FOLLIOT
François GIGOT
Jean-Pierre GUYARD
Paulette JACQUOT, veuve BUISSON
Marie-Hélène PEITEADO IGLESIAS,
épouse OTT
Marcelle SONNERAT, veuve JENBACK

Marie CHAMAILLARD, veuve MÉRIAUX

Août **2019**

Josiane GONNET, veuve PASCAL

SEPTEMBRE 2019

Georges LAKSER Alain LAMÈRE Yann RIBOUCHON Colette SPACZEK, veuve ARMAND Daniel WAYENBERG

OCTOBRE 2019

Lucette CHAMPANHET, veuve BUZELIN Chantal LEPAN Gilberte MATHIVET, veuve POURSIN Claude MOUILLERON Jacqueline ROLINAT, veuve GROSJEAN Maria SANCHEZ CHAVES, veuve PEREZ GARCIA Jacqueline VERGNES, veuve VILLAIN



HOMMAGE AU PIANISTE DANIEL WAYENBERG

La Municipalité souhaite rendre hommage à Daniel WAYENBERG, pianiste mondialement connu, décédé en septembre dernier à l'âge de 89 ans. Monsieur WAYENBERG s'était installé à Mandres-les-Roses il y a plus de 30 ans, recherchant un endroit qui lui permette de répéter la nuit sans déranger ses voisins. Il avait été accueilli avec les honneurs par l'ensemble du Conseil Municipal et le Maire de l'époque, Monsieur Alain TRAONOUEZ. Il donna deux concerts dans la Ferme de Monsieur, un en 1988 lors d'un festival de musique, et un en 2014, en partenariat avec Les Amis de Mandres et la Commune. Monsieur WAYENBERG repose désormais au cimetière de Mandres-les-Roses.



Article du Républicain Val-de-Marne du 12/05/1988.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Une publicité à faire passer dans le bulletin municipal?

Contacter le service communication de la Mairie de Mandres-les-Roses : communication@ville-mandres-les-roses.fr Hôtel de Ville Ferme de Monsieur, 4 rue du Général Leclerc 94520 Mandres-les-Roses Tel : 01 45 98 88 34

www.ville-mandres-les-roses.fr



Hôtel de ville

4, rue du Gal Leclerc - Tél : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72

www.ville-mandres-les-roses.fr

• Horaires : Du lundi au samedi : 8h45-12h & 14h-17h30 - Fermé le mercredi et samedi après-midi

■ Urgences & sécurité

Pompiers de Villecresnes :

01 45 99 08 74 Pompiers: 18

Police secours/Gendarmerie: 17 Appels médicaux urgents/SAMU:

Urgences médicales 24h/24h:

08 25 00 15 25

Commissariat de police

Boissy St Léger: 01 45 10 71 50 Bureau de Police de Villecresnes :

01 56 32 20 80

Centre anti-poison: 01 40 05 48 48

EDF - Sécurité & dépannage

09 726 750 94

Gaz de France – Urgence sécurité

0 800 47 33 33

■ Emploi

Espace Emploi du Plateau Briard

Espace des Buissons rue du Faubourg Saint-Marceau à Marolles-en-Brie

01 41 94 32 26

Mission locale du Plateau Briard

2 Avenue Hottinguer à Boissy-Saint-Léger 01 46 32 30 70

Pôle Emploi

9 Allée du Pacifique à Sucy-en-Brie 39 49

■ Enfance Jeunesse

Multi-Accueil Charles Mériaux 49 Rue Paul Doumer - 01 45 98 90 17

Ecole maternelle de la Ferme Allée Robert de Dreux - 01 45 98 98 42

Ecole des Charmilles

01 45 98 82 21

1 rue Rochopt

Collège Simone Veil

12 Rue François Coppée 01 56 32 30 80

Lycée Guillaume Budé Limeil Brévannes 01 45 10 37 00 Lycée Christophe Colomb

Sucy-en-Brie 01 49 82 29 29

Ambulances

Ambulances Vivacité

11 all Saulssayes - 06 43 16 43 49

Ambulances du Val

32 rue du Gal Leclerc 01 45 98 17 76 - 06 77 03 57 45

Chirurgiens-dentistes

Docteur Ouaknine - 12 Rue du Gal Leclerc - 01 45 98 61 05

■ Hôpitaux

Intercommunal de Villeneuve-St-Georges: 01 43 86 20 00 A.P.H.P. Créteil: 01 49 81 31 31 C.H.I.C. Créteil: 01 45 17 50 00

Hôpital Gallien Quincy sous Sénart :

0826 309 000

Infirmières

Mmes Lalande et Grandgirard

11 Rue du Gal Leclerc 01 45 98 83 49

Mmes Napoléonie et Anquier

20 Rue du Gal Leclerc 01 45 98 91 27

Masseurs kinésithérapeutes

Mme Boutonnet / M. Bellesort

10 Rue du Gal Leclerc - 01 45 98 89 33

Médecins

Docteur Cavalier

20 Rue du Gal Leclerc

01 45 98 91 33

Docteurs De Barv.

Monchamp et Delayac 22 Rue du G^{al} Leclerc

01 45 98 94 36 / 35

Orthophonistes

Mmes Keryhuel-Auzannet et Molinari

10 Rue du Gal Leclerc - 01 45 98 88 81 Mme Adam - Cour n°11

17 Rue du Gal Leclerc 09 82 41 41 79 / 06 61 55 12 13

Pédicures-podologues

Mme Jeneid Jennifer

10 Rue du Gal Leclerc

01 45 98 97 61 Mme Brauge Chloé

22 Rue du Gal Leclerc 06 46 23 99 18

Ostéopathe

M. Mazzoni

25 rue du Général Leclerc 06 40 40 10 29

Pharmacie

Mme Tocqueville

20 Rue du G^{al} Leclerc 01 45 98 90 81

Psychologues **Psychothérapeutes**

Mme Gosse-Oudard

22 Rue du Gal Leclerc 01 45 98 75 85

Mme Peyriguere & Mme Bekaert

10 rue du Gal Leclerc 06 81 29 25 36 / 06 67 84 63 62

Mme Brandiski Lebrun

1 cour des voituriers -06 24 38 44 58

■ Psychothérapeute -Art thérapeute

Mme Berthier-Ducher

10. Sente de l'Espérance 01 43 82 87 17

■ Vétérinaire

Docteur Trinité - Girault

45 Rue du Gal Leclerc 01 45 98 83 00

SOS vétérinaire/lle-de-France

01 47 46 09 09

S.P.A. de Gennevilliers

01 47 98 57 40

■ Services publics

Assurance maladie - Créteil

Centre des impôts - Boissy-Saint-Léger

01 45 95 59 20

La Poste

30 Rue du Gal Leclerc

36 31 (N° vert)

Lyonnaise des eaux - Urgences

0 811 831 831

Préfecture du Val-de-Marne

01 49 56 60 00

SYAGE (assainissement)

01 69 83 72 00

S.I.V.O.M. (traitement des déchets)

0805 80 18 18 (N° vert)

01 69 00 96 90

Social

CPAM - Boissy

3646

Caisse d'Allocations Familiales -

Créteil

0810 25 94 10

Agence Régionale de Santé (ARS) 01 49 81 86 04

Transports

SNCF - Ile-de-France

08.92.35.35.35 3658

S.E.T.R.A.

01 64 05 09 20

S.T.R.A.V.

01 60 46 50 45 Taxi (ATPB):

01 45 98 96 16

06 09 75 47 19

Marché

Les commercants vous accueillent le samedi matin sur la place des Tours Grises.

Pharmacies de garde

Trouver votre pharmacie de garde rapidement en consultant le site www.monpharmacien-idf.fr



Gardes de nuit : vous devez contacter le commissariat de Boissy-Saint-Léger (composez le 17).



DÉCEMBRE

Jeudi 5 décembre

Commémoration rendant hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc

11h - Place Charles de Gaulle

Dimanche 8 décembre

Noël des Mandrions

10h-18h: structures gonflables, jeux en bois, circuit voiture, ateliers manuels et chocolat chaud offert par la municipalité vers 17h – Gymnase Georges Vibert

18h15 : Feu d'artifice spécial Noël – rue Pasteur

Gratuit - entrée libre



Dimanche 8 décembre

Téléthon : après-midi concert proposé par l'association La Scène Ouverte

15h à 19h - 5€ - salle d'Orléans

Dimanche 15 décembre

Les Oiseaux, de la Cie Bas les Pattes.

Théâtre de marionnettes / jeux d'ombres.

spectacle au profit de la collecte de dons pour la restauration de la Ferme de Monsieur.

17h - salle d'Orléans - 8€/5€/3€

Mardi 17 décembre

Distribution des chocolats aux séniors par le CCAS (sur inscription)

14h - Salle d'Orléans

Mardi 31 décembre

Soirée de la Saint-Sylvestre : dîner et soirée dansante avec DJ proposée par le Comité des fêtes 20h -110€ - salle d'Orléans

JANVIER 2019

Dimanche 5 janvier

Opéra comique « Rita ou le mari battu » proposé par l'association Infini d'arts 16h – participation libre - salle

d'Orléans

Vendredi 17 janvier Soirée jeunes talents Tremplin musical

20h30 - gratuit- salle d'Orléans



Samedi 18 janvier

Ensemble Sottovoce
Quatuor vocal

20h30 - gratuit – Eglise Saint-Thibault



Samedi 25 janvier

Concert pop rock avec Relieff proposé par l'association La Scène Ouverte

20h30 - 6€ - salle d'Orléans

Vendredi 31 janvier

Concert rock avec Kabo proposé par l'association La Scène Ouverte

20h30 - 6€ - salle d'Orléans



Retrouvez les événements municipaux et associatifs

dans le livret «saison culturelle et festive 2019-2020» ou sur :

www.ville-mandres-les-roses.fr



DES MANDRIONS

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 DE 10H À 18H30

STRUCTURES CONFLABLES
JEUX EN BOIS
CIRCUIT VOITURE
ATELIERS MANUELS
VISITE DI DERE-NOËL

GYMNASE G.VIBERT 1 RUE ROCHOPT

FEU D'ARTIFICE À 18HIS

RUE PASTEUR

GRATUIT +
ENTRÉE LIBRE

www.ville-mandres-les-roses.fr



